



**HAL**  
open science

## M68c. MAURES contemporains

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. M68c. MAURES contemporains. Salem Chaker. Encyclopedia Berbère. Fasc. XXXI (Matmora - Mezrag), Peeters, pp.4716-17, 2010. halshs-00668357

**HAL Id: halshs-00668357**

**<https://shs.hal.science/halshs-00668357>**

Submitted on 9 Feb 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### M68c. MAURES contemporains (C. TAINE-CHEIKH)

Aujourd'hui, dans les régions occidentales du Sahara, les Maures se reconnaissent essentiellement à l'usage de l'arabe dialectal ḥassāniyya (ou *ḥassāni*) et à une culture largement commune dont les traits les plus saillants sont les vêtements (*māl<sup>h</sup>fä* « voile » des femmes, *ḥawli* « turban » et *darrā'a* « boubou »<sup>1</sup> des hommes) et le remplacement, dans le système anthroponymique, de *bin* et *bint* par *wəll* (transcrit souvent *ould*) et *mənt* (X *wəll* / *mənt* Y ... « X fils / fille de Y).

Ils sont approximativement 3 millions et résident pour les deux tiers environ en Mauritanie. Le « pays maure » (souvent appelé dans la littérature arabe *bilād Šinqīt* lit. « pays de Chinguetti »)<sup>2</sup> s'inscrit à l'intérieur des frontières naturelles que sont l'océan atlantique à l'ouest et la vallée du fleuve Sénégal au sud. Il s'étend au nord jusqu'à Goulimine (c'est, au Maroc, la limite sud de l'arganier), au nord-est jusqu'à la ville algérienne de Tindouf et, à l'est, dans une bande qui va de Tawdenni à Tombouctou au Mali. Une tribu comme celle des Tekna (dans les confins mauritano-marocains), forme une transition entre la population maure arabisée et leurs voisins restés berbérophones.

Indépendamment des courants d'émigration, toujours importants, les frontières de la Mauritanie actuelle n'ont donc jamais correspondu à l'ensemble maure, bien que l'emploi des deux termes ait une histoire commune. C'est Coppolani qui semble à l'origine de l'appellation « Mauritanie occidentale » apparue officiellement en 1899, avant même le début de l'occupation coloniale de la région<sup>3</sup>. Quant à celle de « Maures », qui ne concerne qu'une partie de la population mauritanienne, elle était jusqu'alors inusitée mais elle s'est imposée comme équivalent de l'arabe *al-Biḏān*. Ce collectif ethnique (lit. « les Blancs ») s'opposait, en classique, à *as-Sūdān* (lit. « les Noirs ») et permettait en particulier de distinguer le *trāb al-Biḏān* « pays des Blancs » du *trāb as-Sūdān* « pays des Noirs » non arabophones. En ḥassāniyya, cependant, ces derniers (les « Négro-Mauritaniens ») sont appelés *l-Kwaṛ* et le terme de *as-Sūdān* sert plutôt à désigner collectivement (et euphémistiquement) les esclaves (*ʿbīd*) et anciens esclaves (*ḥrātīn*), même si — de par leur appartenance à la communauté hassanophone — ils font partie aussi de la collectivité des *al-Biḏān*. Cette dialectique identitaire subtile est parfois explicitée, en français, par le recours à la distinction « Maures blancs » vs « Maures noirs »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Emprunté aux populations sédentaires voisines.

<sup>2</sup> Surtout depuis la publication au Caire, en 1911, de l'ouvrage d'Aḥmad b. al-Amīn al-Šinqīṭī, *al-Wasīṭ fi tarājīm udabā' Šinqīt* (rééd. Casablanca, al-Xanji, 1958). Cf. les présentations / traductions d'*Al Wasīṭ* par M. Teffahi (Saint-Louis, Centre IFAN, 1953) et A.-B. Miské (Paris, Klincksieck, 1970).

<sup>3</sup> Cf. G. Désiré-Vuillemin, « Aperçu historique de la Mauritanie du XIX<sup>e</sup> siècle à l'indépendance ». *Introduction à la Mauritanie*, Paris, éd. du CNRS, 1979, p. 67-100.

<sup>4</sup> Pour plus de détails, cf. Taine-Cheikh, « La Mauritanie en noir et blanc. Petite promenade linguistique en ḥassāniyya », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 54, 1989/4, p. 90-105.

Le (ré)emploi de l'ethnoterme « Maures » appliqué à la population hassanophone a pu être une allusion au métissage qui a prévalu dans la région, non seulement entre Blancs et Noirs, mais aussi entre Berbères et Arabes. Il permet notamment d'éviter l'expression « arabo-berbère », mal acceptée par les populations concernées qui revendiquent massivement une généalogie arabe. L'appellation « Maures », comme celle de *al-Biḏān*, est en effet un moyen de désigner collectivement l'ensemble formé par les descendants des Ṣanhāja (déformation arabe du berbère *Aznāgā*) et des Banū ḥassān (fraction d'arabes Ma'qil), une fois que l'ancienne opposition a pratiquement disparu, ne laissant derrière elle que l'usage stigmatisant de *aznāgā* pour désigner les groupes astreints à payer tribut. En zénaga, où l'appellation *uznāgān* est réservée également aux tributaires, *dya'd āwāy ən uznāgān* signifie « les zénagophones » (litt. « ceux [de] la langue des Zénaga ») et c'est le terme *uguḏāyān* (lit. « juges, *qāḏi-s* » ?) qui fournit un équivalent exact, non seulement à *al-Biḏān* « Maures », mais aussi à *zwāyā* « marabouts, lettrés »<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Dans un sens plus restreint — plus conforme à l'étymologie proposée — et par opposition à *a'rabān* « arabes, guerriers (de haut rang) ».